



PREAVIS N° 47 / 2019
de la Municipalité au Conseil communal
relatif au financement de l'étude préliminaire et avant-
projet de reconstruction et réfection de chemins et de
collecteurs AF

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le réseau de dessertes agricoles et des collecteurs de drainage des eaux de la plaine agricole nécessite des améliorations structurelles. Une grande partie de ce réseau routier n'est plus ou pas adapté aux véhicules agricoles modernes.

Le réseau de drainage datant de la fin des années 60 a également subi les outrages du temps.

Le Canton et la Confédération participent au financement de tels travaux par le biais de subventions dont le montant oscille entre 50 et 58% sur les études et travaux réalisés.

Pour pouvoir toucher cette aide, il est nécessaire qu'une étude soit faite par un bureau spécialisé. L'étude permettra de définir les priorités d'intervention, ainsi que les montants à engager par la Commune.

2. MOTIVATION DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a choisi le bureau RWB qui a une expérience régionale (sur les communes de Chessel, Yvorne, Bex, Aigle, entre autres) et est reconnu par le Canton pour ses compétences sur le sujet qui nous intéresse.

Lorsque l'étude sera réalisée, la Commune prouvera ainsi son intérêt et la qualité professionnelle de sa démarche auprès des instances cantonales. Cela permettra d'initier les démarches décisionnelles pour les subventions cantonales et fédérales.

3. PROCEDURE ET DELAIS DE REALISATION

Le dossier qui sera établi selon les standards de l'OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture) et de la DGAV (Direction Générale de l'Agriculture, de la Viticulture et des affaires vétérinaires), ainsi que des AF (Améliorations Foncières) du Canton sera soumis à une expertise fédérale qui validera les étapes et le taux de subventionnement.

Offre du bureau RWB :
(subvention non déduite)

CHF 32'500 HT

Ce montant permettra d'étudier les points suivants :

1. Réfection ou reconstruction des chemins AF et collecteurs à court, moyen et long terme (1 à 5 ans, 10 à 15 ans et 20 à 30 ans)
2. Raccordement aux routes communales, chemins, ponts, habitations
3. Largeur et type de chemins et moyens de réfection
4. Evacuation des eaux de surface des chemins
5. Intégration des chemins dans le paysage, si possible
6. Impact des autres projets en cours ou prévus sur le territoire communal (ex : ECF du Haut-Lac, nouveau PGA, etc.)

Ce dossier conséquent devra obtenir un large consensus entre les exploitants, les riverains, les autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que des groupes d'intérêts privés et publics.

La suite du projet fera l'objet de nouvelles offres au fur et à mesure des décisions et de l'avancement du dossier.

4. CONCLUSION

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 47/2019 de la Municipalité au Conseil communal relatif au financement de l'étude préliminaire et avant-projet de reconstruction et réfection de chemins et de collecteurs AF ;
- Où** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre l'étude et avant-projet pour un montant maximum de CHF 32'500.- HT, subside fédéral et cantonal à déduire.
 2. De financer l'étude et avant-projet par la trésorerie courante.
 3. D'amortir en une fois la valeur de l'étude et avant-projet après déductions des subsides

Adopté en séance de Municipalité le mardi 18 juin 2019

le Syndic  le Secrétaire municipale 

Chr. Lanz  R. Duronio

The official seal of the Municipality of Roche is circular, featuring a central coat of arms with a crown and the motto 'LIBERTÉ ET PATRIE'. The words 'MUNICIPALITÉ DE ROCHE' are inscribed around the perimeter of the seal.

Délégué de la Municipalité : Nicolas Rochat, municipal en charge de la sécurité et des domaines